

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES
HISTORIQUES ET NATURELLES
DE SEMUR-EN-AUXOIS
ET DES FOUILLES D'ALÉSIA



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE - FONDÉE EN 1842

TOME CXXIV - 2021

*Illustration de la couverture :
Jean-François Bligny devant les bibliothèques à la tour de l'Orle d'Or. Cliché © Jean-Luc Petit.*

« Renaissance d'un parc oublié : Le Jardin Joly à Semur »

Hubert Bonal*
Dominique Coq**

1. Semur, ce « frais anneau de silence vert »

« Quand on arrive à Semur-en-Auxois par la route qui vient d'Avallon, on a soudain tout contre le nez, à un détour de la route et au-delà d'un ravin, le bouquet compact de ses toits roses, étroitement serré du cordon de son rempart. Après le dîner, du haut du mail désert et planté de beaux arbres qui le couronnent, j'allai regarder au clair de lune le roide éboulis des pierres grises de la ville sur son vallon vert, les terrasses étagées de ses jardinets, leurs buissons naïfs de groseilliers et de lavande, leurs murs à giroflées. Une buée montait du creux du ravin sous la lune, on entendait deux ou trois chiens aboyer. Il me semblait que les rêves bourgeois et douillets de la ville close roulaient avec ses vapeurs au creux du ravin feuillu et que les boutiquiers devaient retrouver au matin – lavée dans le vallon d'eaux vives qui ceinture la petite cité – une âme toute neuve, et comme filtrée par ce frais anneau de silence vert. »

Julien Gracq¹.



Fig. 1 – Photo aérienne de Semur. Cliché Jean-Yves Guilloteau.

Comment décrire mieux que Julien Gracq cette morphologie particulière du méandre de Semur où jardins et constructions se chevauchent sans cesse.

* Président de l'Association de Sauvegarde des Jardins et Terrasses de Semur. parcjolysemur@gmail.com

** Conservateur général honoraire ; administrateur de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois

¹ *Nœuds de vie*, Paris, Corti, 2021, p. 34.

Comme le faisait souvent remarquer Pierre Pinon dans ses analyses sur la ville², l'urbanisme de Semur est le fruit de la disposition en méandre resserré autour de ses gorges granitiques mais aussi de la nécessité économique des hommes. À ce titre les terrasses et jardins de Semur sont un élément urbain autant que naturel qui a longtemps permis aux Semurois de pratiquer autosuffisance et cycle court. Ses huit moulins, sa disposition en boucle autour de son centre urbain en éperon permettaient une efficacité économique à la disposition de tous.

Mais ne nous trompons pas : jusqu'à la Première guerre mondiale la ville n'était pas verte comme aujourd'hui ! Excepté ses trois promenades urbaines et quelques jardins privés, la ville n'était qu'un grand jardin... vivrier et viticole³. Les centaines de terrasses soutenues par de hauts murs de granit monté à sec, tournant avec la rivière qu'ils dominent nourrissaient les Semurois, mais souvent aussi les armées de passage. La carte postale datant du tout début du XX^{ème} siècle montre que les arbres étaient bannis, et le maraîchage une priorité.



Fig. 2 – Un des derniers jardiniers à Semur milieu du XX^e siècle. Collection des auteurs.

Alors comment, au milieu de ce paysage si ordonné, expliquer ce grand parc en aval du Pont Joly, immédiatement aux pieds de la vieille ville, comme un quartier de camembert arboré, bordé à l'est par le quartier des Bordes, et au sud par la crête de la rue de Paris ?

2 Cf. sa contribution sur Semur dans Borie (Alain), Micheloni (Pierre) et Pinon (Pierre), *Formes urbaines et sites de méandres*, Groupe d'étude des formes architecturales et urbaines, [1981], pp. 171-185.

3 Il y avait encore une trentaine de vignerons à Semur en 1914, cf. Delevoye (Dominique), « Le vin d'Auxois. Son appellation en question », dans *Actes de la journée d'étude « Le vin en Auxois » du 6 mai 2017*, BSSS, CXXVII-2 (2019), pp. 11-48 (ici pp. 35-36) et Abric (Loïc), *Vin de l'Auxois, histoire d'un vignoble*, Éditions de l'Armançon, 1989.

2. Deux familles en deux siècles

Le jardin d'origine est celui de l'hôtel particulier de la famille Joly (voir plus loin) situé aux portes de l'ancien faubourg des Bordes au carrefour de la rue du Pont-Joly, de la rue du Docteur Simon et de la ruelle du Raisin. La porte cochère, toujours en place, ouvre sur une longue cour, laissant la demeure à droite, encadrée par des écuries et bâtiments divers. Au fond de cette cour, une grille avec un portillon permet de descendre par des allées, escaliers, terrasses et divers aménagements paysagers sur la rive droite de l'Armançon. Une source est captée dans la pente et conduite par un lit maçonné jusqu'à un petit bassin au bas, près du verger. En amont une haute roche clôt le jardin et, taillé dans le granit, un escalier de toute sa hauteur permet de remonter dans la cour d'entrée. En aval un petit pré au bord de la rivière est accessible par un grand portail depuis la ruelle du Raisin. Entre ce pré et le verger bas il y a un vivier, bien visible sur le plan de 1872 avec deux petits pavillons de part et d'autre.

Cette partie rive droite a probablement été aménagée à la fin du XVIII^e siècle comme jardin de plaisir mais aussi verger et potager dans sa partie basse au bord de l'eau. Il est aujourd'hui propriété privée de la famille Ferret-De Thy.

La partie reprise récemment en bail par l'association Sauvegarde des Jardins et Terrasses de Semur-en-Auxois se situe rive gauche. Elle est formée de plusieurs parcelles cadastrales situées aux Grands Enlerys sur le coteau descendant sur l'Armançon, réunies de 1815 à 1838 par Florent Joly de Saint-Florent.



Fig. 3 – Armoiries de la famille Joly de Saint-Florent. Cliché Hubert Bonal (Escalier à l'hôtel Joly de Saint-Florent).

Ce Joly de Saint-Florent⁴ est le descendant d'une famille nuitonne remontant au XIV^e siècle, qui a occupé les plus hauts emplois sous les ducs de Bourgogne et sous la royauté⁵. Une des branches cadettes de cette famille Joly, établie à Semur, a donné de nombreux notaires, avocats, médecins et officiers au bailliage et au présidial de l'Auxois aux XVII^e-XVIII^e siècles. Son grand-père Florent⁶ et son père Antoine-Nicolas⁷ se sont d'ailleurs succédé comme conseillers maîtres à la Chambre des Comptes de Dijon et ont réussi, par leur éloquence et leur entregent, à faire financer par les États de Bourgogne la construction du pont qui porte leur nom et dont Florent (le grand-père) posa la première pierre en 1779. Il semble que les Joly aient acquis au milieu du XVIII^e siècle la belle maison aux portes du faubourg des Bordes dont il a été parlé plus haut. Cette maison était devenue vacante après avoir logé l'hôpital de 1678 à 1745, date à laquelle celui-ci fut transféré aux Remparts dans l'Hôtel du Gouverneur.

C'est sans doute la situation de sa propriété avec son jardin descendant sur l'Armançon qui donna à Joly de Saint-Florent l'idée d'acquérir un « clos entouré de murs se composant de vignes, jardins, bâtiments, colombier empigeonné », d'environ 1,33 ha, situé de l'autre côté de la rivière, en face de chez lui. Il lui fut vendu le 15 octobre 1815 par le sieur Edme Baudot, qui l'avait lui-même acquis l'année précédente par échange avec Louis Lestre Du Saussois, juge au tribunal de Semur⁸. Ce clos est la partie de l'actuel parc dans laquelle on accède par le passage communal venant du Pont-Joly.

Joly de Saint-Florent joignit ce clos à son jardin de la rive droite par une passerelle traversant l'Armançon. Cette passerelle, vraisemblablement en métal reposant sur des roches affleurantes, a dû être construite peu après son acquisition. Elle figure en tout cas sur le plan du cadastre dit napoléonien datant des environs de 1830.

Il agrandit son parc par diverses acquisitions successives de 1831 à 1838 de façon à former un ensemble au total (rive droite, plus rive gauche avec le grand bois au nord-est) de plus de 5 ha avec vergers, potager, prés, bois, colombier, pavillons, grotte, etc., sillonné d'allées et auquel il avait ménagé un second accès par une porte cochère au nord depuis l'intersection du sentier des Enlerys et du chemin des Vignes des Enlerys. Quant à la passerelle, elle fut emportée lors de la fameuse crue désastreuse de l'Armançon du 12 mai 1856, ce qui coupa la communication directe entre les deux parties de la propriété. Les avancées bâties sur la rivière pour cette passerelle sont toujours présentes.

4 1777-1858. Après une carrière militaire sous la Révolution, Florent Joly de Saint-Florent fut nommé maire de Pont-et-Massène de 1814 à 1819 puis de Semur de 1819 à 1830 et de 1840 à 1848. Il a été créé baron en 1847 par Louis-Philippe. Marié le 9 juillet 1806 à Jeanne-Sophie Damien-Ligeret de Beauvais (1779-1870).

5 Cf. Feutry (David), « Nuits, Dijon, Paris. Ascension sociale et solidarités familiales chez les Joly à l'époque moderne », *Annales de Bourgogne*, t. 35 (2013), pp. 205-224.

6 1721-1806. Fils de Nicolas Joly et d'Anne Brusard, Florent Joly fut pourvu en 1757 de l'office de conseiller maître à la Chambre des Comptes de Dijon. Élu aux États de Bourgogne en 1778, il résilia son office de conseiller maître en faveur de son fils Antoine-Nicolas (voir note suivante). Il ajouta la particule « de Saint-Florent » avant 1785. Il s'était marié le 20 janvier 1747.

7 1750-1826. Marié le 3 octobre 1776 à Philiberte-Jacquette Demanche (1755-1828) dont il divorça ensuite le 29 novembre 1792, il fut maire de Semur en l'an II (1793-1794) puis de Pont-et-Massène jusqu'en 1814, date à laquelle il devint juge au tribunal de Semur. Anobli en 1820.

8 Archives privées de la famille Bréon.

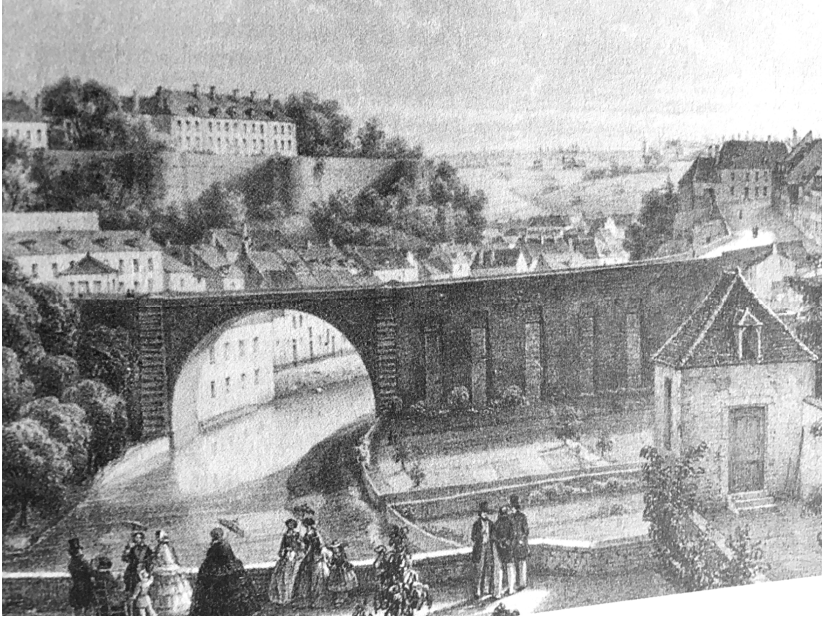


Fig. 4 – La famille Joly de Saint-Florent admirant le Pont-Joly depuis la terrasse surplombant leur parc (Lithographie d'Eugène Nesle, *Statistique monumentale, historique et pittoresque de la Côte-d'Or*, t. II, 1^{ère} partie, [1863], pl. II).

En 1872 la petite-fille de Joly de Saint-Florent, Marie-Alexandrine-Marguerite⁹, fille unique de Jacques-Henry Joly de Saint-Florent, mort prématurément en 1847, se voit dans l'obligation de vendre ses propriétés de Massène et de Semur pour payer ses dettes. Une vente sur licitation est ordonnée par jugement du 27 février 1872. Le parc sur la rive gauche de l'Armançon est divisé en 6 lots. Lors d'une vente judiciaire à la bougie tenue le 2 juin 1872, deux des trois lots situés au sud du parc (le 3^e et le 5^e) sont adjugés à l'ancien président de notre Société des Sciences, Eugène Bréon, alors avocat à Semur¹⁰, tandis que le lot n° 4 situé entre les deux est adjugé à Pierre Legros, jardinier au même lieu et propriétaire de la grande maison du 4 rue de Paris¹¹.

Deux ans après, afin de constituer un ensemble homogène, Eugène Bréon obtient de Pierre Legros la cession du lot n° 4 en échange du droit qu'il avait, en tant que propriétaire du lot n° 3, de passer par la cour de la maison de Legros pour accéder à son lot. Cet échange fait l'objet d'un acte passé devant M^e Aubert, notaire à Semur, le 23 février 1874¹².

9 Marie-Alexandrine-Marguerite Joly de Saint-Florent (1845-1889) était séparée de corps et de biens de son mari, Jean-Alphonse de Sérésin, qu'elle avait épousé en octobre 1860, à l'âge de 15 ans.

10 Eugène Bréon (1814-1896) rassembla, avec Jean-Jacques Collenot et Émile Bochard, une collection géologique et paléontologique de renommée internationale, qui fut donnée au Musée de Semur. Il présida la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur de 1892 à sa mort.

11 Au même Pierre Legros furent adjugés les lots 6, 7 et 8 (le grand bois avec pavillon au nord) de cette vente. Ils deviendront, nous semble-t-il, une vigne puis dans l'état actuel un pré de deux hectares (bien de la famille Gouot).

12 ADCO 4 E 110/561.

Dès lors le parc – ou plutôt cette portion de l'ancien parc Joly puisqu'il ne couvre alors que 2,16 ha – restera dans la même famille jusqu'en 2002. En 1905, le fils d'Eugène Bréon, René, ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, passionné d'hydraulique, s'attacha à doter ce parc au relief accidenté d'un astucieux système de pièces d'eau, de réservoir et de cascades à partir d'une source située dans le haut du domaine, aidé par un béliet hydraulique de son invention¹³.

Afin de parfaire ce dispositif, il acquiert le 29 janvier 1907 une parcelle de pré de 16 ares située sous le jardin, le long de l'Armançon, appartenant à Marie-Charlotte Comparot, veuve de François-Florentin Derambure¹⁴. Cette dernière acquisition permettait d'acheminer par une rigole dans l'Armançon l'eau venant des bassins supérieurs. L'épouse d'Eugène Bréon, Jeanne-Caroline, lui survécut 13 années et s'occupa efficacement de la bonne gestion du parc jusqu'à la dernière guerre.

Jusqu'aux années 1940 trois jardiniers entretiennent « le Grand Jardin » (comme la famille Bréon aimait l'appeler) qui, comme partout sur les coteaux de l'Armançon autour de Semur, produisait légumes, fruits et bois de chauffage. Durant la dernière guerre ce Grand Jardin eut son rôle à jouer. Le Dr Pierre Bréon¹⁵, qui soignait avec un grand courage les résistants des maquis alentour, en a caché quelques-uns dans le discret pigeonnier du Parc. Son fils Alain, décédé il y a peu, se souvenait être allé ravitailler, alors qu'il n'avait qu'une quinzaine d'années, le chef maquisard Henri Camp qui s'était caché trois semaines durant dans ce pigeonnier.

Après la guerre le jardin était entretenu par les enfants de René et Jeanne-Caroline Bréon, huit familles gérant le parc en indivision. Tous les ans ces familles se réunissaient pour un grand nettoyage du parc, ils étaient alors une trentaine de personnes, toutes générations confondues !

Diverses coupes de bois ont été faites vers 1900 et en 1940, pour lesquelles nous disposons d'un inventaire précis sur les essences et cubages alors existants¹⁶. Une photo datant des années soixante montre une belle pile de billes de chêne entreposée sur le chemin des Enlerys.

En novembre 2001 la famille Bréon, ne pouvant plus assurer l'entretien d'un tel bien, vendit ce parc à Olivier de Clarembaut et Thierry de Chamilly qui le voyaient tous les jours des fenêtres de leur demeure rue des Remparts.

Les propriétaires actuels ne pouvant assurer la remise en état du parc ont accepté à l'été 2020 la proposition de le confier à une association créée à cette fin (Association de Sauvegarde des Jardins et Terrasses de Semur). Celle-ci, créée le 2 août 2020, a signé avec les propriétaires un bail emphytéotique de 30 ans pour qu'il soit restauré selon la procédure du Ministère de la Culture « Jardins remarquables » et ouvert à la visite.

13 René Bréon (1852-1930) déposa un brevet de « Siphon à grand débit assurant périodiquement la vidange rapide d'un réservoir qui n'est rempli que par une source très faible » (archives famille Bréon).

14 Vente passée devant M^e Georges Huguenet, notaire à Semur-en-Auxois (ADCO 4 E 108/72).

15 Né en 1899, Pierre Bréon, fils de René, a été médecin à Semur pendant environ 50 ans. Il est mort en 1982.

16 Archives famille Bréon.

3. Un parc composite et pittoresque

Comme nous l'avons dit plus haut, le parc constitué par la famille Joly de Saint-Florent était établi sur les deux rives de l'Armançon :

La portion rive droite descend sur un peu plus d'un hectare en terrasses sur la rivière. Il garde les éléments caractéristiques des parcs privés du XVIII^e siècle : source, bassins, cascadelles, rampes, kiosque, vivier, promontoire, pigeonnier, etc. Cette propriété privée dépend toujours de l'ancienne propriété Joly et est aussi accessible par un portail situé en bas de la rue des Moulins.

Nulle trace de son tracé d'origine et encore moins d'un éventuel maître d'œuvre. On se plairait à imaginer que le paysagiste Jean-Marie Morel (1728-1810), l'architecte des jardins d'Ermenonville et de la Malmaison entre autres, ait un peu conseillé Florent Joly ou son fils Antoine-Nicolas, étant donné qu'il venait régulièrement dans la région pour suivre la conception et les travaux du parc du château de Bierre-le-Semur dont le propriétaire, Antoine Chartraire de Montigny, semble avoir connu les Joly. Mais aucune source ne prouve qu'il ait réellement travaillé au Parc Joly.

Quant à la partie du parc sur la rive gauche, tel que nous l'avons découvert en août 2020, envahi par les ronces et les arbres abattus, elle présente une architecture bien dessinée en cinq espaces caractérisés :

- Au bas, le long de l'Armançon, une grande esplanade avec vue sur la ville, bordée de murs. Probablement un espace vivrier et un lieu de plaisance.
- Au-dessus, aux pieds du pigeonnier un ensemble de terrasses caractéristiques des aménagements des gorges de Semur. Remarquables assemblages de pierres sèches, d'escaliers, de chaînages avec ici et là un arc, une citerne, un banc.
- À l'extrémité nord-est un petit vallon rocheux et moussu abritant une source et un ensemble de trois mares reliées par une cascabelle, œuvres de René Bréon datant de 1890-1905.
- Au-dessus dans l'angle supérieur un ancien verger dont le plan de 1905 indique 163 arbres en cordons, espaliers, plantés autour d'un puits.
- Enfin au côté ouest supérieur, un bois d'un hectare. La totalité est close de murs en tendues (appelées aussi « libes » en Bourgogne), des dalles de faible épaisseur liées verticalement, parfois sur un soubassement de mur en moellons.

Une grande allée, autrefois bordée de marronniers et tilleuls, sépare le bois à l'ouest du reste du parc et permet de se déplacer entre le portail ouvrant sur les Enlerys et l'esplanade du bas.

Une entrée piétonne est ménagée par une terrasse adjacente située au-dessous du Pont Joly et accessible par un petit chemin depuis la rue de Paris.

Le pigeonnier est la seule construction notable hors deux logettes à outils. Il est carré à deux niveaux et bâti sur un spectaculaire rocher de granit rose. Une pièce en bas avec cheminée et les boulins carrés et ronds en haut.



Fig. 6 – Le pigeonnier. Cliché Hubert Bonal.



Fig. 7 – La grotte. Cliché Hubert Bonal.

Dans l'angle de l'esplanade en arrière du promontoire dominant la rivière René Bréon a construit en 1900-1903 un réservoir de 15 m³ au-dessus d'une petite grotte. L'eau de ce réservoir provient, par une canalisation de 76 m de la mare du bas du vallon. Elle permettait d'arroser les jardins cultivés sur l'esplanade par gravité (tuyau de plomb toujours en place). Sa sur-verse alimente une petite fontaine moussue.



Fig. 8 – Bordure de rivière. Cliché Hubert Bonal.

Ce parc édifié donc en trois temps (avant 1815, entre 1815 et 1872, et entre 1872 et 1914), allie la nécessité vivrière des grandes propriétés urbaines et la création paysagère inspirée par les jardins à l'anglaise du XIX^e. Cette variété d'ambiances, et la permanente confrontation entre le bâti (murs, terrasses, petits édifices) et la nature libre (roches, frondaisons) sont les traits marquants de sa visite. Enfin les vues en balcons ou depuis le fond de vallée sur la ville ancienne, la collégiale, les tours du château participent au pittoresque et au caractère unique du lieu.

4. Le projet actuel : une remise en état pour une ouverture publique

Dès septembre 2020 une poignée de bénévoles démarrent le débroussaillage de l'allée principale et de l'esplanade. Un an après l'ASJTS compte plus de 300 adhérents et une trentaine de bénévoles poursuivent le dégagement des ronciers et des arbres abattus, et remontent les murs de pierres sèches effondrés.

Un projet de financement par la Fondation du Patrimoine pour des interventions plus importantes (gros murs, verger, terrassements, reboisement, sécurisation) est en cours d'élaboration à partir des propositions de l'architecte retenu pour ce projet, Romain Bocquet (architecte paysagiste ENSPV).

Les orientations paysagères sont encore à définir, tant est lourd le travail de dégagement et nécessaire l'état des lieux préalable. Mais il apparaît que les espaces

sont si bien caractérisés, les structures bâties si prégnantes, que les interventions seront légères : replantations d'allées et de haies, de buissons, de rosiers, dégagements des vues, des arbres dangereux, des balcons et aménagement de plusieurs lieux de repos/méditation, salles de verdure.



Fig. 9 – Les bénévoles. Cliché Hubert Bonal.

La sécurisation des parcours sera un travail nécessaire car le parc est dangereux avec de nombreuses terrasses et passages en encorbellement, sur roches ou rivière.

Les remises en état des circuits hydrauliques et du verger seront également programmées pour 2022 et 2023.

Le pigeonnier et un abri nécessitent une restauration légère qui pourrait être entreprise rapidement. Le choix des allées à rouvrir et des cheminements des visiteurs sera un travail important confié au paysagiste.

Enfin quelques équipements de médiation et d'accueil du public (toilettes sèches, guinguette ? Panneaux, bancs et abris) seront installés progressivement.

La pose d'une passerelle est évidemment dans tous les esprits mais il faudra alors trouver un arrangement avec les propriétaires de la rive droite pour que quelques visites puissent le justifier.

L'organisation des visites n'est pas encore planifiée. Mais les premières expériences menées depuis le printemps 2021, malgré la situation sanitaire et les travaux en cours au parc, nous laissent espérer de bons et beaux moments, de

belles rencontres. Un premier concert de jazz a réuni 200 personnes en juillet, le pique-nique automnal des adhérents une centaine en septembre, et les Journées du Patrimoine environ 230 personnes en deux jours. Plusieurs groupes de seniors, de marcheurs, de classes vertes, ou de passionnés de jardins sont déjà venus visiter le parc. Les commentaires et retours de ces premières ouvertures sont très positives et selon le temps de grandes possibilités de théâtre, concert, rencontres aux jardins, etc. sont envisageables.

Ces premiers succès ainsi que l'engouement actuel pour les jardins et la nature préservée sont encourageants pour la recherche de l'obtention du label « Jardin remarquable » du Ministère de la Culture.



Fig. 10 – Logo Parc Joly. Droits ASJTS
création Alice Assouad.



Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| Jérôme Benet : Éditorial | 1 |
| Les hommages au président Jean-François Bligny : | |
| Jérôme Benet, président de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois (S.S.S.) | 3 |
| François Sauvadet, président du Département de la Côte-d'Or | 23 |
| Catherine Sadon, maire de Semur-en-Auxois | 25 |
| Laurence Porte, maire de Montbard | 27 |
| Daniel-Henri Vincent, de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes | 29 |
| Alain Rauwel, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon | 31 |
| Laurent Touvet, Conseiller d'État, préfet de la Moselle et membre de la S.S.S. | 37 |
| Claude Grapin, conservateur départemental du patrimoine de la Côte-d'Or | 45 |
| Olivier de Cazanove, de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne | 49 |
| Dominique Delevoeye, sociétaire de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois | 51 |
| Didier Callabre, sociétaire de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois | 53 |
| François Peyre : Promenades semuroises d'Ancien Régime | 55 |
| Hubert Bonal et Dominique Coq : « Renaissance d'un parc oublié : Le Jardin Joly à Semur » | 77 |
| Michèle Frommherz : Un regard sur la « maison Reboussin » et son parc | 89 |
| Didier Dutailly : Foulées garibaldiennes en Auxois (1870-1871) | 101 |
| Didier Dutailly : La guerre dans l'Auxois : Champ-d'Oiseau, Crépand (1871) | 125 |
| Jérôme Benet : Les archives médiévales de la ville de Semur-en-Auxois | 137 |
| Dominique Coq : Aventures et mésaventures d'archives à Semur-en-Auxois | 151 |
| Antoine Lacaille : La redécouverte d'un recueil inédit de données archéologiques... .. | 163 |
| Céline Duchesne : Les archives communales : un outil de médiation patrimoniale | 173 |
| Céline Duchesne et Christine Bianchi-Zanconato : La 78 ^e Division à Semur-en-Auxois, Août 1918 – Juin 1919 | 179 |
| Pierre Fayard : La vie religieuse à Semur pendant la révolution | 195 |
| Gérard Stassinnet : Du côté d'un cimetière qui n'aurait pas dû exister | 207 |
| Bories Raphaël : Reine aux ATP. Les boîtes de sainte Reine conservées au Mucem | 221 |
| Claude Grapin : Nouvelles du programme d'aménagement, des vestiges et du musée | 232 |
| Vie de la Société en 2021 | 245 |
| Le site Internet de la Société des Sciences : www.socscisem.org | 263 |
| Compte-rendu des visites de la Tour de l'Orle d'Or : 'Saison 2021' | 267 |
| Envois des sociétés correspondantes. Année 2021 | 271 |
| Comptes 2021 | 281 |
| Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur-en-Auxois : Année 2021 | 282 |

**Montage réalisé par la Société des Sciences de Semur-en-Auxois
(Patrick Souloumiac, Dominique Pery-Morelon et Dominique Coq)**



Gérant de la publication :
Jérôme Benet

Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2022 – ISSN 0989.9200

15€00

**Côte
d'Or** 
LE DÉPARTEMENT
Réalisé avec le soutien du
Conseil Départemental
de la Côte-d'Or